

Décision de nomination

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2016-81 créant l'Equipe de Recherche Labellisée U 1210 et nommant Monsieur Pierre JALINOT, directeur ;

Vu la décision Inserm n° 2019-319 mettant fin au mandat de l'Equipe de Recherche Labellisée U 1210 de Monsieur Pierre JALINOT ;

Décident :

Article 1 : Monsieur Didier AUBOEUF est nommé directeur de l'Equipe de Recherche Labellisée U 1210 « LBMC : Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule / Laboratory of Biology and Modelling of the Cell » jusqu'au terme du mandat de l'unité, soit le 31 décembre 2020.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2019.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

